

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 31 (1943)

Heft: 641

Artikel: A travers les sociétés

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-264899>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 03.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Soutenez votre „Mouvement“ en réservant votre clientèle aux maisons et institutions qui l'utilisent pour leur publicité

A VENDRE

à Champex (Valais) joli chalet meublé
9 pièces, 7 lits, véranda, grand terrain.
S'adresser à Mlle BERQUIER
138, route de Chêne, Genève
(Téléphone le matin : 4.55.66)



POMPES FUNÈRES OFFICIELLES

de la Ville de Genève, Carouge et Lancy
5, rue de l'Hôtel-de-Ville, 5, au 1^{er}

Téléphone : 4.32.85 (permanent)

EN CAS DE DÉCÈS

s'adresser au téléphoniste de suite à l'adresse ci-dessus
FORMALITÉS GRATUITES

Beau choix de Corsets, Ceintures, Gains,
Soutiens-gorge.
Mesures - Réparations - Transformations
Corsets Gaby 6, Place de l'Ancien-Port
A. BASSIN VEVEY

„LE CARILLON“ Place Chauderon
LAUSANNE
Restaurant - Tea-room sans alcool
Restauration soignée à prix modiques
Son Tea-room

BONNETERIE DURUZ

PLACE DES EAUX-VIVES, 5

LAINES DURUZ

CROIX-D'OR, 3

Maison de confiance. Prix raisonnables.

FREY - WICKY
TISSUS - VEVEY

Trousseaux - Draperies
Tolleries - Soieries

Foyer de la Femme

1, Rue de la Vallée
Chambres et pension
pour dames et jeunes filles
Prix modérés. Tél. 4.59.93



Correspondance

Lettre ouverte au Docteur Muret
pour fêter ses 80 ans.

Cher Docteur,

Je m'en voudrais de l'omission toute fortuite
oui, le soir de votre fête d'anniversaire, m'a empêché
de prendre la parole, si, par l'intermédiaire
du *Mouvement Féministe*, notre trait
d'union, à nous suffragistes, je ne pouvais vous
dire l'attachement et l'affection qui nous unissent
à vous.

Dans l'été de 1913, quelques féministes de
Morges, où nous habitons alors, ma femme et
moi, faisons appel à votre dévouement pour
donner une conférence de propagande suffragiste.
Vous préchiez en nous des convaincus,
car ma femme n'avait-elle pas en 1911 participé
à la grandiose manifestation des femmes anglaises
qui étaient allées à travers Londres réclamer à
l'« Albert Hall » les droits réservés jusqu'alors
aux seuls hommes ? Et elle et moi, ne venions-
nous pas de cette fameuse école nouvelle de
éducation de Bedales, foyer de féminisme, dont la
femme du directeur était une pionnière du mou-
vement ? Il fallait toutefois la persuasion de votre
parole et la force de votre expérience pour mettre
en branle les esprits et les conduire à des
actes. A l'issue de votre conférence se fondait le
groupe suffragiste de Morges dont nous fûmes
les premiers membres.

Malheureusement la guerre survint et, de même
qu'à notre époque actuelle, d'autres préoccupations
plus immédiates empêchèrent notre jeune société
de se développer comme nous l'eussions désiré.

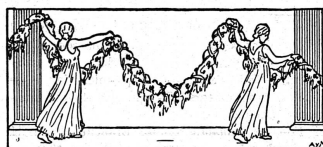
Cependant, à la faveur de la victoire des nations
démocratiques, les idées nouvelles, basées sur un
principe plus équitable de justice, faisaient des
pas de géant et le vote des femmes était introduit
dans la majorité des pays d'Europe. Seule, ou
presque seule, la Suisse restait à l'écart de ce
mouvement libérateur.

Nous avions entre-temps quitté Morges pour
Vevey, où, en 1917, vous étiez également l'ani-
mateur du Comité qui fonda le groupe veveysan
pour le suffrage des femmes, dont on a fêté l'au-
tomne dernier le XXV^{ème} anniversaire. Vous ne
vous êtes donc pas borné à votre vocation de mé-
decin-acoucheur, vous avez pratiqué sur la plus
grande échelle la maieutique des esprits ! Jamais
nous n'avons fait appel à vous en vain ; avec un
dévouement inlassable, vous êtes accouru nous
prêter main forte, lorsqu'il s'agissait de confé-
rences de propagande et de convaincre des esprits
rebelle ou mal informés. Je me rappellerai toute
ma vie la mémorable passe d'armes que vous
eûtes avec un homme de loi et de la polémique,
toute courtoise du reste, qui s'ensuivit dans la
Feuille d'Avis de Vevey. Et je regrette, pour ma
part, l'ardeur et la foi qui caractérisaient alors
notre groupe veveysan et les réactions parfois
vives du public qui savait s'enthousiasmer pour
des idées ; maintenant c'est le calme... dans toute
sa platitude !

Nous ne savons pas ce que la fin de cette
guerre nous réserve, mais laissez-moi vous dire que,
quoiqu'il arrive, vous avez bien mérité de la pa-
trie et que vous vous êtes acquis la reconnaissance
de notre association. En tant qu'homme, je fail-
lerais à mon devoir si je ne rendais hommage
à votre fidélité envers une cause à laquelle peu
d'hommes se consacrent et encore moins se scien-
tifie. Comme vous le disiez un jour, nous n'a-
vons aucun mérite à en tirer : ne faisons-nous
pas que rendre à un degré infinitésimal tout
ce que nous devons à nos mères et à nos fem-
mes ?

Veuillez agréer, cher Docteur, mes sentiments
de vive gratitude et de sincère affection.

Albert TRUAN.



A travers les Sociétés

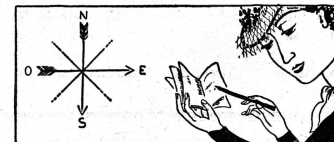
Chez les coopératrices romandes.

L'assemblée générale de l'U. C. R. qui s'est
déroulée le 22 mai, à Lausanne, sous la prési-
dence de M^{lle} E. Thénaz, a groupé 160 per-
sonnes venues de toutes les régions de Suisse
romande. L'ordre du jour mentionnait, outre les
rapports administratifs : *L'Aide à la paysanne*,
Les trois journées de Freidorf, et une conférence
de M. Marcel Boson, secrétaire coopératif à
Lausanne : *Démocratie et Coopération*.

Parlant de l'activité des 25 groupes romands
en 1942, la présidente souligna le rôle éminem-
ment éducatif des causeries, lectures et études
diverses suivies par des mères, des futures mères,
et dont plusieurs n'ont pas d'autre contact avec la
vie sociale. Travail sans éclat, mais profond.
L'entraide, dont on s'occupe sans relâche,
fournit l'occasion d'appliquer directement les
principes coopératifs et procure aussi la joie de
servir. Un vœu est émis : que les membres ne
négligent pas le « recrutement », car un groupe
est voué à la mort si ses éléments ne changent
pas. Le vieillissement, la routine désagrègent.

Un rapport bref, riche, solide de M^{lle} F.
Cornuz (Lausanne) soulignait le travail énorme,
fourni en 1942 pour l'aide à la paysanne, qui va
repréparer pour Lausanne en juin. De nouvelles
collaboratrices s'étant annoncées, cette aide pourra
être étendue à d'autres localités. Les coopéra-
trices comprennent leur devoir : femmes d'un pays
privé, elle créent par leur dévouement un
lien solide avec leurs sœurs de la campagne
dont la tâche va grandissant.

Les trois journées (du 2 au 4 août) réservées
aux coopératrices romandes pour le séminaire de
Freidorf se dérouleront à l'aide d'un programme
préparé avec soin : conférences, visites d'é-
tablissements, débats et soirée récréative. Les
sujets traités seront les suivants : *Le travail fé-
minin en Suisse romande*. — *La situation de la
femme dans l'union conjugale*. — *La vente à
tempérament*. — *La protection de l'enfance à la
lumière du code civil et du code pénal*. — La



Garnet de la Quinzaine

Vendredi 18 juin :

GENÈVE : Guilde des Coopératrices de Suisse,
Assemblée de déléguées, Foyer Coopératif,
11, Cours de Rive, 14 h. : Rapports divers, fixation
de la cotisation annuelle, élection. —
Le nouvel hebdomadaire coopératif romand,
par M. Ch. H. Barbier. — *Les coopératives
scolaires*, par M^{lle} N. Baechler. — Discussion.

Samedi 19 juin :

GENÈVE : Association pour le Suffrage féminin
22, rue Etienne-Dumont, Assemblée gé-
nérale annuelle : 17 h. 30 : Séance administrative
(rapports de la présidente, de la trésorière
des vérificatrices des comptes, élections du
Comité, rapport sur l'Assemblée plénière à
Thoune, divers). — 19 h. 30 : Souper pique-ni-
que apporté par les participants (on pourra
se procurer du thé au local). — 20 h. 30 :
Une heure de musique et de poésie offerte
aux suffragistes par des membres de l'As-
sociation et leurs amis. — Cordiale invitation
à tous ceux qui aiment la musique et la poésie
et défendent le suffrage.

Lundi 21 juin :

ZÜRICH : Société d'utilité publique des fem-
mes suisses, Assemblée générale annuelle,
Palais des Congrès, 9 h. 30 précises : As-
semblée administrative, rapports, situation de
caisse, etc. — 11 h. : *Maitresses de maison
et problèmes du service domestique*, par M^{lle}
Mutzenberger. — 11 h. 30 : *Notre jeunesse en
danger*, par M. P. Kister (Berne). — 12 h.
30 : Repas en commun. — 14 h. 15 : *Que
pouvons-nous faire pour l'extension des cul-
tures ?* M^{lle} Däschinger (Berne). — 15 h. 30 :
Femme et patrie, par le prof. Schmid (Zurich).

Imp. H.-P. RICHTER, rue Alfred-Vincent, 10, GENEVE

Petit Courrier de nos lectrices

Henriette à Jacqueline. — Vous aurez lu
comme moi, chère amie, l'article que l'un des der-
niers numéros de notre journal a consacré au pro-
blème si important de « la femme seule » ; et étant
comme moi enrôlée bon gré mal gré parmi les
célibataires, vous aurez certainement fait à son
sujet de nombreuses réflexions. Il en est une
que je tiens à vous communiquer, comme à
celles des lectrices du *Mouvement* que ce problème
me intéresse aussi : selon M^{lle} Elisabeth Hugue-
nin, qui l'a traité tout au long dans son dernier
volume, la femme célibataire serait, de l'avis des
médecins, bien plus fréquemment qu'une femme
mariée, victime de névroses et de déséquilibre
nerveux et, pour employer une expression plus
imagée qu'élégante, ce serait, chez elle, que l'on
trouverait surtout du « gibier de clinique ». Or,
une femme médecin avec laquelle je discutais m'a
opposé un démenti formel à cette affirmation,
déclarant qu'à sa connaissance, les femmes ma-
riées constituent autant que les célibataires la

clientèle des psychiatres. Et je dois dire que si
je regarde autour de moi, et compare fem-
mes mariées et femmes célibataires que je con-
naissais bien, je ne puis que lui donner raison. Qu'en
pensez-vous ?

Vieille suffragiste. — J'ai été très intéressée
par la nouvelle que l'on a fait entendre aussi la
voix des femmes de Genève pour le « Musée de
la parole » et n'ai pu m'empêcher de me livrer
à des réflexions à cet égard : comment nos ar-
rière-petites filles, quand elles entendent ce dis-
que, jugeront-elles la situation qui est la nôtre ?
La trouveront-elles douloureusement retardée ?
s'étonneront-elles du petit nombre de nos femmes
pasteurs, juges, professeurs d'Université, etc. ?
Je voudrais le croire !... mais en constatant le
recul actuel de plusieurs de nos causes, la
peine effroyable que nous éprouvons notam-
ment à nous faire reconnaître nos droits de ci-
toyennes... je ne puis m'empêcher de me de-
mander avec anxiété, si, tout au contraire, les Ge-
névoises de l'an 2042 ne considéreront pas avec
mélancoie qu'elles comptent encore moins que
nous dans la République ! Qui veut ma rassurer ?...